



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Publication de faillite/appeal aux créanciers

Date de publication: SHAB, KABVD - 16.08.2019

Numéro de publication: KK02-0000006632

Canton: VD

Entité de publication:

Office des faillites de l'arrondissement de La Côte, Avenue
Reverdil 2, 1260 Nyon

Publication de faillite/appeal aux créanciers CDB CARTA, DALAIMO & BUHLER SNC

Débiteurs:

CDB CARTA, DALAIMO & BUHLER SNC
Chemin des Saules, 1264 St-Cergue
Suisse

Type de procédure de faillite : sommaire

Date de l'ouverture de la faillite : 02.08.2019

l'exploitation de commerces, notamment alimentation,
toutes les opérations commerciales et toutes les fonctions
qui sont de nature à développer le but de la société ou qui
ont un rapport direct ou indirect avec son objet.

Remarques juridiques:

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.

Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

Délai : 1 mois

Fin du délai: 17.09.2019

Point de contact:

Office des faillites de l'arrondissement de La Côte Avenue
Reverdil 2 1260 Nyon

Remarques:

Précédemment suspendue faute d'actif, cette faillite est ré-ouverte le 02.08.2019 suite à la découverte de nouveaux actifs.

But: l'achat, la vente de produits alimentaires et de boissons,